



RAPPORT ADMINISTRATIF ANNUEL DE AFREWATCH 2014-2015

I. Introduction

Le présent rapport administratif couvre la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015 et retrace les grandes activités entreprises par AFREWATCH tant au niveau interne pour son fonctionnement qu'à celui externe, c'est-à-dire réalisées avec les organisations partenaires au sein de la société civile et des services étatiques d'une part, et les organisations régionales et internationales de l'autre.

Ce rapport est structuré en cinq parties importantes et les parties en points à savoir :

- Historique, structure et organisation de AFREWATCH (pp.3)
 - Avant la réforme (pp.3)
 - Après la réforme (pp.3)

- Activités courantes (pp.5)
 - Bureau (Pp.5)
 - Visite (Pp.5)
 - Lettre expédiée (Pp.5)
 - Lettre reçue (Pp.5)
 - Emploi (Pp.6)
 - Conférence de Presse (Pp.6)
 - Communiqué de Presse (Pp.6&7)
 - Ordre de mission (Pp.7)
 - Rapport de recherche (Pp.7)
 - Réunion (Pp.7)
 - Consultance (Pp.8)
 - Accompagnement Judiciaire (Pp.9)

- Activités occasionnelles (pp.9)
 - Assemblée générale (pp.9)
 - Activités du Conseil d'Administration (pp.9)
 - Audit (pp.9)

- Activités financières (pp.10)
 - Description (pp.10)
 - Partenaires et apports (pp.10)
 - Rapports narratifs et financier (pp.10)
 - Observation (pp.11)

Annexe : Tableau d'inventaire des biens mobiliers de AFREWATCH

II. Historique, structure et organisation

2.1. Avant la réforme

A sa création le 05 décembre 2013, l'équipe de AFREWATCH fonctionnait avec seul le Comité Exécutif composé du Directeur Exécutif (Emmanuel UMPULA), du Directeur de Gouvernance et Gestion de revenus (Jean Pierre OKENDA), du Directeur des Droits Humains qui faisait également office du Directeur Administratif et Financier (Richard ILUNGA) et de la Directrice du Plaidoyer, Mlle Céline TSHIZENA.

En juin 2014, après la démission de Jean Pierre OKENDA, le Comité Exécutif de AFREWATCH est désormais dirigé par trois personnes à savoir : le Directeur Exécutif, le Directeur aux Droits humains et en charge de l'Administration, la Directrice du plaidoyer. En ce moment, le comité bénéficie déjà de l'appui technique de Madame Claudine MBUYI en qualité d'Assistante aux Droits humains.

Au mois d'août 2014, AFREWATCH reçoit la demande d'adhésion de Monsieur Christian ALUBATI qui sera retenu en qualité de stagiaire pour les questions de recherche de financement et de maintenance informatique du bureau de AFERWATCH.

De tout ce temps, AFREWATCH évoluait avec trois programmes à savoir : Les droits humains, la gouvernance et le plaidoyer , coordonnés par le Directeur Exécutif.

En date du 17 décembre 2015, à la suite de la réunion spéciale du Comité Exécutif, Monsieur Christian ALUBATI obtient la qualité de membre provisoire de AFREWATCH, après évaluation concluante de la période de stage en attendant la tenu de l'assemblée générale de 2016 pour la confirmation de son statut de membre définitif de l'organisation. Cependant, il travaille sous la supervision du Directeur Administratif et Financier comme Assistant aux droits humains et technique aux besoins informatiques.

2.2. Après la réforme

A la suite de plusieurs réunions spéciales d'évaluation des activités de l'organisation, le Comité Exécutif décida en date du 04/01/2014 de revoir sa structure et son organisation afin de s'adapter aux besoins d'efficacité des actions de promotion et de protection des droits humains.

Ainsi, après un travail ardent du comité exécutif portant réduisant les programmes de trois à deux, un travail intense en deux commissions se fit pour la définition des contenus de deux programmes en termes d'objectifs, de résultats, d'activités et de budgets.

Une autre étape à suivre concerne la planification budgétaire de toutes les activités, les indicateurs d'évaluation ou de performance ainsi que les cibles de partenaires.

Les deux programmes sont :

- Les droits humains présidés par Monsieur Richard ILUNGA MUKENA, Directeur Administratif et Financier de AFREWATCH, assisté par Mme Claudine MBUYI et Monsieur Christian ALUBATI ;
- La gouvernance présidée par Monsieur Emmanuel UMPULA, Directeur Exécutif de AFREWATCH assisté par Mlle Céline TSHIZENA.

Après le passage de trois à deux programmes, Mlle Céline TSHIZENA garde jusqu'à ce jour son statut de Directrice en attendant la clarification de la question dans les prochaines rencontres.

III. Activités courantes

3.1. Bureau

A la création, le bureau de AFREWATCH a été localisé au domicile de Monsieur Emmanuel UMPULA, membre fondateur à l'époque et Directeur Exécutif en suite.

En août 2014, le Centre Carter sous la direction de Mme Elisabeth, acceptera de céder un local que AFREWATCH utilisera comme bureau.

En novembre 2014, le bureau de AFREWATCH a demeuré au bureau du Centre Carter, lequel centre était dirigé cette fois de Mme AZIZ SORAYA qui avait relevé Mme Elisabeth.

En décembre 2014, AFREWATCH, avec sa part des frais administratifs dans le projet CORDAID, trouvera un bureau propre à louer, lequel sera occupé à partir du 1^{er} janvier 2015 après des travaux d'entretien réalisés grâce à l'appui financier de FDHM dans sa tranche de janvier à juin 2015, versée en décembre 2014. C'est ce bâtiment qui abrite jusqu'à ce jour le bureau de Afrewatch.

3.2. Visite

De juillet 2014 à décembre 2015, AFREWATCH a reçu 356 visiteurs principalement des partenaires des différentes organisations des droits humains pour le besoin de renseignements, de recherche sur internet ou d'échanges dans le cadre du projet Cordaid.

3.3. Lettres expédiés

La direction administrative de Afrewatch, a, au cours de la même période, expédié 65 lettres aux partenaires tant des ONG que des services étatiques.

Certains courriers ont porté sur l'accusé de réception, les invitations, les demandes d'audiences, les demandes de prise en charge pour les partenaires expatriés et d'autres la transmission des lettres et autres rapports des partenaires aux services étatiques.

3.4. Lettres reçues

Quant aux lettres reçues, Afrewatch a reçu 26 courriers de différentes institutions de l'Etat, des ONG, des particuliers. Parmi elles, nous citons les demandes de stage, les accusés de réception suites aux lettres expédiées, des invitations à participation aux séminaires et ateliers de formation.

3.5. Invitation expédiés et reçues

Au total, 11 invitations ont été expédiées et 8 autres réceptionnées par la direction administrative de Afrewatch.

Ces invitations concernaient l'organisation d'un point de presse sur la publication du rapport d'étude menée conjointement par Afrewatch et Amnesty International sur la production du cobalt dans le Katanga.

Afrewatch a reçu 8 invitations pour participer aux différents ateliers et forum sur les questions de gouvernance.

3.6. Emploi

Après tous les aménagements jusqu'au 31 décembre 2015, la structure de AFREWATCH se présente de la manière suivante :

3.6.1. Assemblée générale

3.6.2. Conseil d'Administration qui doit se constituer en comité en 2016 mais dont les membres retenus sont les suivants : Claude KABEMBA (SARW), IBOND RUPAS (SADRI), Chantal PEYER (PPP), SHEILA (Groupe de travail/Commission africaine) et Emmanuel UMPULA (AFREWATCH).

3.6.2. Comité exécutif :

- Emmanuel UMPULA NKUMBA (Directeur Exécutif et Directeur du Programme de Gouvernance travaillant à temps plein) ;
- Richard ILUNGA MUKENA (Directeur du Programme des Droits Humains et chargé de l'administration travaillant à temps plein) ;
- Céline TSHIZENA TSHINATE (Directrice mais faisant office d'Assistante à la Gouvernance travaillant à temps partiel) ;
- Claudine MBUYI MWAMBA (Assistante aux Droits Humains travaillant à temps partiel) ;
- Christian ALUBATI KATAMEA (Assistant aux Droits Humains travaillant à temps plein).

AFREWATCH emploie Mme Sylvie ABDALA SAFALANI en qualité de ménagère et de huissier depuis le 1^{er} janvier 2015 sous un contrat a durée déterminée, renouvelable une fois.

AFREWATCH a employé également, Monsieur Claude ILUNGA MASENGO en qualité de chauffeur dans un contrat à durée déterminée (de trois puis de six mois) et qui a été renouvelé une fois. Pendant ces jours, Afrewatch recourt à ses services d'une manière occasionnelle et il est traité comme telle juste pour des tâches irrégulières de vérification de véhicule ou d'acheminement au garage pour l'entretien (moteur et autres accessoires).

3.7. Conférence de presse

Afrewatch a organisé une première conférence de presse demandant , au tribunal de grande instance de Kipushi, de rendre justice aux victimes en toute Indépendance dans l’affaire opposant les communautés de Kawama à la Compagnie Minière du Sud-Katanga (CMSK) pour démolition en 2009, des maisons et des biens en faveur de l’exploitation minière.

La seconde a été celle tenue dans le but de rendre publique le rapport de l’étude conjointement menée avec Amnesty International sur l’exploitation du cobalt au Katanga et les droits humains.

Dans les deux points de presse, les journalistes de la presse audio-visuelle et les représentants des organisations locales des droits de l’homme ainsi que ceux des organisations internationales des nations unies et autres ont rehaussé de leurs présence.

3.8. Communiqué de presse

Au total, 3 communiqués de presse ont été publiés de 2014 à 2015 dans le but de protéger les droits humains.

Premièrement, Afrewatch dénonce les opérations de minage de l’entreprise Ruashi Mining menacent les habitants de Kalukuluku en termes de fissure des murs des maisons, de blessures à cause des pierres projetées, de la privation d’approvisionnement en eau potable et des déplacements des populations en dépit de leur état de santé ou de vulnérabilité.

Deuxièmement, Afrewatch demande au Tribunal de Grande Instance de Kipushi, de rendre justice aux victimes en toute indépendance dans l’affaire opposant le Ministère public, Mamadou Mbolela et consorts et Kalunga Mawazo et consorts, l’entreprise Compagnie Minière du Sud Katanga (CMSK) et la RDC.

Troisièmement, la suspension de production minière à KCC en RDC et à Mopani en Zambie par Glencore, lue par Afrewatch comme une stratégie pour priver les Etats des ressources financières dont ils ont besoin.

Il n’y a pas eu de communiqué de presse conjoint dans la période couverte par le rapport.

3.9. Ordre de mission

Afrewatch à produit au cours de cette période, 30 ordres de mission pour participation aux différentes réunions organisées par les partenaires tant au niveau national, régional qu’international.

Rapport de recherche

Un seul rapport a été publié sur l’étude conjointement menée par Amnesty international et Afrewatch. Ce rapport dénonçait le fait que les atteintes aux droits humains en République Démocratique du Congo alimentent par le commerce mondial du cobalt.

3.10. Réunion

Afrewatch tient des réunions hebdomadaires, mensuels, spéciales et annuelles pour l'évaluation des objectifs de l'organisation et des activités, le suivi des activités des projets, l'information, l'analyse et la rédaction ainsi que l'exécution des projets.

Au total, 13 procès-verbaux ont été produits. Il se justifie que quelques fois, il n'y avait de réunion faute de quorum des membres souvent en mission.

En effet, nous avons les statistiques suivantes :

- 10 réunions hebdomadaires sur l'évaluation et l'entreprise des activités prévues ;
- Aucune réunion mensuelles car les réunions hebdomadaires épuisaient les matières des discussions et étaient presque régulières ;
- 2 réunions spéciales portant désignant des membres du comité directeur et désignant les personnes habilitées à gérer le compte bancaire de l'organisation ;
- 1 réunion annuelle portant sur l'évaluation globale des activités et la formulation ainsi que l'adoption des grandes recommandations pour 2016 sans oublier la mise sur pieds des mécanismes de mise en œuvre.

3.11. Consultance

Pour la réalisation de certaines activités, Afrewatch a recouru à l'expertise tant interne qu'externe. En somme, il est fait mention de 8 consultances accordées dans les occasions suivantes :

- a) Consultance externe :
 - l'élaboration et le développement des modules de formation pour le compte du projet PPP-ADC à Kolwezi dont : les ABC des droits de l'homme avec Me Been MASUDI, les droits des communautés riveraines et obligations des entreprises minières vis-à-vis des communautés avec Me Jean-Pierre OKENDA ;
 - la gestion logistique des activités du projet PPP-ADC à Kolwezi par Me Christian KAKONDE et le secrétariat rapporteur aux activités de formation du même projet par L'abbé Marcel NGWEJI ;
 - la contribution à la préparation des données sur la transparence notamment la corruption, l'ITIE et les mécanismes de traçabilité des ressources naturelles par Monsieur Daniel KABWITA pour l'élaboration du plan stratégique quinquennal de Afrewatch ;
 - la collaboration dans les activités de recherche par Monsieur Raphael KAMANGA de Likasi.
- b) Consultance interne pour le projet de renforcement des capacités à Kolwezi :
 - Que faire en cas de violation des droits des communautés locales avec Monsieur Emmanuel UMPULA ;
 - La documentation des cas de violation des droits humains avec Monsieur Richard MUKENA.

3.12. Accompagnement judiciaires des victimes

Afrewatch a accompagné les communautés de Kawama en justice au Tribunal de paix de Kipushi et au Tribunal de grande instance de Kipushi pour l'affaire de démolition des maisons et destructions des biens par l'entreprise SMSK.

En effet, le jugement RP 0103 du Tribunal de paix Kipushi rendu au premier degré renfermait un mal jugé, suite à l'insatisfaction de la partie civile, celle-ci va interjeter appel au second degré.

Au total, 6 audiences publiques ont été organisées dont 3 au premier degré et 3 autres au second degré. Ainsi, tous les deux jugements rendus étaient défavorables pour les victimes de Kawama pour raison de prescription.

IV. ACTIVITES OCCASIONNELLES

4.1. L'audit

Il a été organisé une session d'audit financier pour le compte de Afrewatch valable pour la période de juillet 2014 à décembre 2015.

Cet audit qui a été mené par le cabinet MANAST de Lubumbashi, a impliqué 6 projets notamment : FDHM pour l'appui institutionnel, FDHM pour le site web, PPP-ADC pour le renforcement des capacités des communautés locales de Kolwezi, SOMO pour le renforcement des capacités des communautés et le plaidoyer, CORDAID pour l'étude sociale de base sur les industries extractives et Amnesty International pour l'accompagnement judiciaire des victimes des démolitions de Kawama.

4.2. Assemblée générale

Afrewatch n'a pas encore organisé son assemblée générale car il poursuit la phase d'installation et de redynamisation des organes de gestion et des instruments de travail. La première assemblée pourrait avoir lieu après la mise en place du comité du premier Conseil d'Administration, peut-être vers la fin de l'année 2016.

4.3. Activités du Conseil d'administration

Les membres du Conseil d'Administration avaient été proposés en avril 2014, désignés en février 2015 et notifiés en décembre 2015. Il reste, à leur niveau, à s'organiser pour discuter et élire le comité dont Afrewatch actera les conclusions.

Il s'agit de personnalités ci-après :

- Monsieur IBOND RUPAS, Directeur de SADRI à Lubumbashi ;
- Monsieur Claude KABEMBA, membre de SARW à Johannesburg ;
- Mme SHEILA KEETHA RUTH, rapporteuse spéciale des Nations Unies en Erythrée en Ile Maurice ;
- Mme Patricia Feeney de Raid à Genève.

V. ACTIVITES FINANCIERES

4.1. Description

Depuis juillet 2014 jusque décembre 2015, Afrewatch a bénéficié de l'appui financier de 5 partenaires pour un montant total de 228.791,00 USD. Le total des dépenses au 31 décembre 2015 est 223.260,34USD.

La ventilation des dépenses de ce montant se présente de la manière bien décrite dans le tableau des dépenses du rapport d'audit financier réalisé par le Cabinet MANAST. (Référence : avant première page du rapport d'audit n°004/JPC/Pnm/2016 rendu public en février 2016)

4.2. Partenaires et apports

Les partenaires qui ont appuyés les activités de AFREWATCH à travers les différents projets sont :

- FDHM pour l'appui institutionnel avec 19144,30 sur 25000 USD ;
- FDHM pour le site web avec 3030 sur 3030 USD ;
- PPP-ADC pour le renforcement des capacités des communautés locales de Kolwezi avec 65000 sur 68000 USD ;
- SOMO pour le renforcement des capacités des communautés et le plaidoyer avec 22925 sur 27600 USD ;
- CORDAID pour l'étude sociale de base sur les industries extractives avec 92400,04 sur 105115 USD ;
- Amnesty International pour l'accompagnement judiciaire des victimes des démolitions de Kawama avec 20761 sur 20761 USD.

4.4. Rapports narratifs et financiers

Les rapports ont été préparés et présentés aux partenaires par projets et période tels que présentés ci-dessous :

- FDHM (appui institutionnel) : 3 rapports narratifs et financiers respectivement de juillet à décembre 2014, de janvier à juin 2015 et de juillet à décembre 2015 ;
- FDHM (site web) : 1 rapport financier de juillet à décembre 2015 ;
- PPP-ADC (renforcement des capacités) : 2 rapports financiers et narratifs respectivement de janvier à mars 2015 et d'avril à décembre 2015 ;
- Amnesty international (Accompagnement judiciaire) : 2 rapports narratifs et financiers respectivement de décembre 2014 à mars 2015 et d'avril à décembre 2015 ;
- SOMO (Renforcement des capacités) : 2 rapports narratifs et financiers respectivement de décembre 2014 à mars 2015 et d'avril à décembre 2015
- CORDAID (Etude de base) : 2 rapports financiers respectivement de décembre 2014 à mars 2015 et d'avril à décembre 2015.

4.5. Observation

Certaines activités pour certains projets pourraient se poursuivre en 2016 pour des raisons expliquées par le retard de virement des fonds par les partenaires (le cas de SOMO) ou des contraintes imposées par les partenaires d'exécution (le cas de Amnesty international) ou encore la périodicité de mise en œuvre du projet (le cas des FDHM en appui institutionnel).

Annexe : Tableau d'inventaire des biens mobiliers de Afrewatch

CODIFICATION DES BIENS DE AFREWATCH								
Intitulé	Amortissement	Code	Marque du matériel	Nombre	Spécification	Utilisateur/Affectation (Statut)	Localisation	
Enregistreur	10%	11	Olympus	1	AFRW/1101	Kit complet	Enquêteurs projet cordaid	Lubumbashi
Enregistreur	10%	11	Olympus	2	AFRW/1102	Kit complet	Enquêteurs projet cordaid	Lubumbashi
Enregistreur	10%	11	Olympus	3	AFRW/1103	Kit complet	Enquêteurs projet cordaid	Lubumbashi
Enregistreur	10%	11	Olympus	4	AFRW/1104	Kit complet	Enquêteurs projet cordaid	Lubumbashi
Appareil photo	10%	12	Sony	1	AFRW/1201	Kit complet	Enquêteurs projet cordaid	Lubumbashi
Appareil photo	10%	12	Samsung	2	AFRW/1202	Kit complet	Enquêteurs projet cordaid	Lubumbashi
Appareil photo	10%	12	Sony	3	AFRW/1203	Kit complet	Enquêteurs projet cordaid	Lubumbashi

Rapport Administratif/Afrewatch valable pour la période de Juillet 2014 – décembre 2015

Appareil photo	10%	12	Samsung	4	AFRW/1204	Kit complet	Enquêteurs projet cordaid	Lubumbashi
Appareil GPS	10%	12	Garmin eTrex30	1	AFRW/1301	Kit complet	Enquêteurs projet cordaid	Lubumbashi
Appareil GPS	10%	12	E tre x30	1	AFREW/220	Kit complet	Directeur aux Droit Humains	
Modème de connexion	70%	13	D link	1		Kit complet		
Ordinateur portable	20%	14	DELL/3501432200148	1	AFRW/1402	Kit complet	Coordonatrice projet PPP	Lubumbashi
Ordinateur	20%	14	DELL/3454745801480	2	AFRW/1403	Kit complet/K'ZI	Assistant Kolwezi	Kolwezi
Ordinateur	50%	14	ACER/41211294634	3	AFRW/1404	Kit complet	Assistante DH AFREWATCH	Local 2
Ordinateur	30%	14	Toshiba	4	AFRW/1405	Kit complet	DAF	Local 1

Rapport Administratif/Afrewatch valable pour la période de Juillet 2014 – décembre 2015

Véhicule	40%	15	Toyota Prado/plaque 8850AF/07	1	AFRW/1501	Kit complet	Dex et chauffeur de Afrewatch	Local 1
Table en bois	5%	16		2	AFRW/1601	Kit complet	Directeur ADM&financier	Local 1
Table en bois	5%	16		3	AFRW/1602	Kit complet	Coordonatrice projet PPP	Local 2
Table en plastique	10%	17		1	AFRW/1701	Kit complet	Assistante DH Afrewatch	Local é
Table en plastique	10%	17		2	AFRW/1702	Kit complet	Directeur exécutif	Local 1
Table en plastique	10%	17		3	AFRW/1703	Kit complet	Stagiaire Afrewatch	Local 2
Table en plastique	10%	17		4	AFRW/1704	Kit complet	salle d'attente d'Afrewatch	Local 3
Une petite table en plastique 10%		18		5	AFRW/1805	Kit complet	Directeur ADM&financier	Local 1
Vitrine en Métallique	70%	19		1	AFRW/1901	Kit complet	Directeur ADM&financier	Local 1
Imprimante	30%	20	Hp laser jet P1102	1	AFRW/2001	Kit complet	Directeur ADM&financier	Local 1

Rapport Administratif/Afrewatch valable pour la période de Juillet 2014 – décembre 2015

Imprimante	70%	20	Color laser jet Pro M F P M 176N	2	AFRW/2002	Kit complet	Directeur ADM&financier	Local 1
Chaise de bureau	1%	21		2	AFRW/2102	Kit complet	Directeur ADM&financier	Local 1
Chaise de bureau	1%	21		3	AFRW/2103	Kit complet	Coordonatrice PPP	Local 2
Chaise en plastique	1%	22		1	AFRW/2201	Kit complet	Stagiaire Afrewatch	Local 3
Chaise en plastique	1%	22		2	AFRW/2202	Kit complet	Stagiaire Afrewatch	Local 3
Chaise en plastique	1%	22		3	AFRW/2203	Kit complet	Directeur exécutif	Local 1
Chaise en plastique		22		4	AFRW/2204	Kit complet	Directeur exécutif	Local 1
Chaise en plastique	1%	22		5	AFRW/2205	Kit complet	Salle de réunion Afrewatch	Local 3
Chaise en plastique	1%	22		6	AFRW/2206	Kit complet	Salle de réunion Afrewatch	Local 3
Chaise en plastique	1%	22		7	AFRW/2207	Kit complet	Salle de réunion Afrewatch	Local 3
Chaise en plastique	1%	22		8	AFRW/2208	Kit complet	Salle de réunion Afrewatch	Local 3
Chaise en plastique	1%	22		9	AFRW/2209	Kit complet	Ménagère Afrewatch	Local 4
Rallonge 100%		23	Extensao Ralonge	1	AFRW/2301	Kit complet	Bureau DX	Local 1
Rallonge	100%	23	Ralonge	2	AFRW/2302	Kit complet	Bureau Coordonatrice ppp	Local 2

Rapport Administratif/Afrewatch valable pour la période de Juillet 2014 – décembre 2015

Carte sim	1%	24	Réseau Vodacom	1	AFRW/2401	Kit complet	Directeur ADM&financier	Local 1
Carte sim	1%	24	Réseau Orange	2	AFRW/2402	Kit complet	Directeur ADM&financier	Local 1
Sac PC	10%	25	Sac pc	1	AFRW/2501	Kit complet	Directeur ADM&financier	Local 1
		26	Sceau	1	AFRW/2601	Kit complet	Directeur ADM&financier	Local 1
		27	Tampon	4	AFRW/2701	Kit complet	Directeur ADM&financier	Local 1
		28	Tasses, gobelets, cuillères, couteau, fourchettes,		AFRW/2800		Ménagère Afrewatch	Local 4
		28	Armoire en bois	1	AFRW/2801		Ménagère Afrewatch	Local 4
		28	Bouillard	1	AFRW/2801	Kit complet	Ménagère Afrewatch	Local 4
		28	Balaie	2	AFRW/2802		Ménagère Afrewatch	Local 4
		28	Citerne de 250 litre couleur rouge/disparation d'un citerne de 250	2	AFRW/2802		Ménagère Afrewatch	Local 4 et 5

Rapport Administratif/Afrewatch valable pour la période de Juillet 2014 – décembre 2015

		litre de couleur bleu. Citerne de 50 et 100 litre					
	28	1 poubelle	1	AFRW/2801		Ménagère Afrewatch	Local 4
	28	6 pièces de Rideau	6	AFRW/2806		Ménagère Afrewatch	Local 4
	28	2 Sceau douchent	4	AFRW/2804		Ménagère Afrewatch	Local 4
	28	3 Cadenas	4	AFRW/2804		Ménagère Afrewatch	Local 4
	28	5 Gobelets	6	AFRW/2806		Ménagère Afrewatch	Local 4
	28	4 Tasses	4	AFRW/2804		Ménagère Afrewatch	Local 4
	28	Cuillère	6	AFRW/2806		Ménagère Afrewatch	Local 4
	28	Couteau	4	AFRW/2804		Ménagère Afrewatch	Local 4
	29	Agrafeuse	2	AFRW/2902		Coordonatrice PPP	Local 2
	30	Perforateur	2	AFRW/2902		Coordonatrice PPP	Local 2
2 Etagères en bois	10%		2	AFREW/300		Local 1&2	Local 2
	31		1				